

# ACTUAILES.fr

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

123

25 novembre 2020

abonnement gratuit sur  
[actuailes.fr](https://actuailes.fr)



Quelles vacances de Noël  
aurons-nous ?

p. 2



p. 6

La loi de 1905



Nouvelles  
découvertes

p. 10



p. 11

Le Pérou dans la tourmente



p. 23

Le Défi du champion



## Quelles vacances de Noël aurons-nous ?

À un mois des vacances de Noël, le gouvernement dispose de plusieurs scénarios possibles, de l'allègement du confinement au report de Noël...

**D**errière les guirlandes lumineuses et les paquets au pied du sapin, c'est tout un monde qui gravite. Un monde menacé par les mesures sanitaires gouvernementales. Noël approche, avec son lot de questions, mais aussi d'opportunités pour les commerces de proximité qui n'en finissent plus de souffrir.

Ainsi, les restaurateurs, durement touchés par la crise sanitaire, appellent les Français à commander auprès d'eux pour les repas de Noël, plutôt que de passer par la case *Leclerc* ou *Auchan*. Ils ne sont pas encore sûrs de pouvoir rouvrir pour les fêtes de fin d'année.

Du côté des fleuristes, le sapin de Noël est en

vente, à l'extérieur, depuis le 20 novembre. Il l'était déjà en grandes surfaces, dans les magasins de bricolage et les jardinerie. En revanche, il n'est pour l'instant pas possible d'acheter de quoi décorer ledit sapin.

Concernant les cadeaux, ils ne sont pour le moment pas considérés comme « biens essentiels ». Impossible donc de les acheter en magasin, sauf si l'on profite du *click and collect* (voir encadré). Cependant, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, certains commerces devraient pouvoir ouvrir progressivement, pour une réouverture véritable avant les fêtes de fin d'année. ➡

### CLICK & COLLECT

#### Comment les commerces de proximité tentent de survivre avec le « click and collect »

Ce n'est pas une pratique totalement nouvelle. Les plateformes comme Amazon, Vinted ou Le Bon Coin la proposaient déjà, avec le retrait des colis en point relais. Il s'agit de commander sur Internet, puis de venir chercher son colis au point relais sélectionné. Cette alternative est souvent moins chère que la livraison à domicile. Avec le nouveau confinement, cette pratique s'est étendue aux commerces de proximité, qui proposent aux usagers de passer commande à distance, puis de venir chercher leurs articles au magasin.

Dans une petite ville d'Isère, au pied des Alpes, la fleuriste tient sa boutique au centre du village. En journée, les employées sont présentes, mais les portes sont fermées. La boutique soigne sa devanture et signale, par des panneaux d'ardoise dans la rue, que les commandes restent possibles par téléphone. Les clients peuvent donc appeler la fleuriste, puis prendre leurs achats dans un espace aménagé, avec une table bloquant l'entrée de la boutique et gel hydroalcoolique ! C'est actuellement l'une des rares solutions pour acheter autre chose que des produits alimentaires et d'hygiène sans se jeter sur Amazon.

## Prudent, le gouvernement veut éviter un relâchement national

Avant toute chose, le gouvernement tient à ce que les dangers sanitaires restent présents à l'esprit des Français. Ainsi, Jean Castex, le Premier ministre, a précisé le 17 novembre, devant l'Assemblée nationale : « Je ne voudrais pas que l'annonce d'une amélioration laisse à penser qu'on pourrait baisser en quoi que ce soit la garde. » Le gouvernement appelle donc à renoncer aux grands rassemblements familiaux et amicaux des réveillons de Noël et du jour de l'An. Selon Olivier Véran, ministre de la Santé, on pourra sans doute se retrouver en petits cercles familiaux. Cependant, les déplacements nécessaires aux retrouvailles familiales restreintes ne sont pour l'instant pas incluses dans les motifs de déplacements autorisés.

Pour se retrouver en famille, il faut une offre de transports adaptée. Actuellement, les trains et les bus roulent de façon restreinte et le covoiturage



a du plomb dans l'aile. La SNCF se prépare cependant à rétablir l'intégralité de ses trains si les conditions sanitaires le permettent.

## Les vacances au ski en péril

Les vacances de Noël approchent, mais certains prévoient déjà les vacances de février et les séjours au ski. Cette année, les habitués de l'Autriche ou de la Suisse risquent de faire grise mine. Prendre l'avion implique de se faire tester au départ ou à l'arrivée, sans compter le renforcement des contrôles aux frontières. L'Autriche fait d'ailleurs partie des pays reconfinés. En revanche, les stations de ski françaises se préparent à ouvrir et Élisabeth Borne, ministre du Travail, a appelé les stations à engager des saisonniers, quitte à devoir ensuite les mettre au chômage partiel.

Plus surprenante, l'hypothèse du report de Noël a été envisagée à plusieurs reprises. Bruno Le Maire propose déjà le report du *Black Friday*. La semaine des prix cassés, qui devait se tenir autour du vendredi 27 novembre, devrait être reportée au 4 décembre. ●

## Allègement progressif du confinement

Ce mardi soir 24 novembre, Emmanuel Macron a détaillé les nouvelles mesures liées à la crise sanitaire.

Les chiffres étant encourageants (on observe une baisse des contaminations, des hospitalisations, des réanimations et des décès), Emmanuel Macron affirme que le pic est passé. **Des allègements du confinement entreront donc en vigueur samedi 28 novembre.** Les commerces réouvriront jusqu'à 21h et l'on pourra sortir faire du sport pendant trois heures quotidiennes, dans un périmètre de vingt kilomètres autour de chez soi. Les activités extra-scolaires de plein air pourront également reprendre, ainsi que les offices religieux, à raison de trente personnes dans l'assistance.

**Le 15 décembre, si moins de 5 000 personnes sont contaminées chaque jour (contre 20 000 actuellement), de nouveaux allègements seront possibles :** autorisation des activités extra-scolaires en salle, ouverture des cinémas et des théâtres et

fin du confinement. En ce qui concerne les fêtes de Noël et de fin d'année, on pourra se retrouver en famille (en nombre raisonnable), quelle que soit la distance à parcourir pour permettre ces retrouvailles.

Enfin, Emmanuel Macron **a rappelé l'importance d'appliquer les gestes barrières** et d'éviter les rassemblements. Il en a appelé au « sens des responsabilités » des Français. L'État doit maintenant se concentrer sur le suivi à long terme des personnes contaminées par la covid-19, le suivi des conséquences psychologiques des mesures sanitaires et les soins apportés aux patients atteints par une autre maladie. ●





## La course au vaccin

Ces derniers jours, on parle beaucoup de vaccins, comme d'un espoir pour voir se terminer l'épidémie de covid-19. Plusieurs laboratoires ont annoncé avoir fabriqué des vaccins efficaces contre la maladie et certains gouvernements se posent la question d'obliger tout le monde à se faire vacciner. À l'inverse, beaucoup de personnes sont inquiètes de ces nouveaux vaccins. Que sait-on pour l'instant ?

**L**es vaccins fabriqués par les laboratoires, notamment *Pfizer* et *Moderna*, sont présentés comme « efficaces à 95 % ». Cela signifie que ces vaccins ont été d'abord testés sur des animaux puis sur des hommes pour vérifier qu'ils n'étaient pas toxiques ou mal supportés. Lors d'une troisième étape, on les a injectés à plusieurs dizaines de milliers de volontaires non malades, que l'on a suivis. Pour la moitié des volontaires, on a injecté un *placebo*, c'est-à-dire un produit neutre qui n'a aucun effet, l'autre moitié a reçu le vaccin. C'est ce qu'on appelle une étude prospective (on ne sait pas d'avance le résultat) en double aveugle (les médecins et les patients ne savent pas ce qui est injecté à chacun). Quand un à deux cents d'entre eux ont déclaré une covid-19, on a regardé lesquels avaient été vaccinés ou non. On a constaté que le fait d'avoir reçu le vaccin diminue de 95 % le risque d'avoir la maladie par rapport à ceux qui ont reçu le *placebo*. Voilà d'où viennent les chiffres.



**Pourquoi ces débats, alors ?** Pour plusieurs raisons. **D'abord, dans une étude comme celle-là, sur un nouveau vaccin, il faut du temps pour suivre l'évolution des résultats.** La diminution de 95 % du risque a été calculée pour 160 patients malades sur 44 000 volontaires par *Pfizer*, par exemple. Cela ne fait pas encore beaucoup de personnes et le recueil des résultats doit continuer pour avoir des certitudes, même si les premiers éléments sont encourageants. Ensuite, les deux produits actuellement présentés sont **des vaccins à ARN, ce qui est un type de vaccin utilisé chez les animaux mais pas encore autorisé chez l'homme.**

De quoi s'agit-il ? Pour créer des défenses contre un virus ou une bactérie, on a besoin que le corps sache reconnaître une partie de ceux-ci, comme des protéines (grosses molécules qui ont des formes caractéristiques) de leurs surfaces (de leur couronne pour le coronavirus). Ces protéines sont reconnues comme des « antigènes » (des intrus) par le corps,



contre lesquels il va fabriquer des anticorps pour les bloquer ou les détruire. Pour arriver à ce résultat, le plus souvent on injecte des petits morceaux de virus dans le corps, ce sont les vaccins classiques, qu'on peut appeler « protidiques » ou « antigéniques ».

Mais on peut aussi utiliser une technique plus complexe, qui coûte beaucoup moins cher : au lieu d'injecter des protéines du virus, on utilise nos cellules pour les fabriquer elles-mêmes. En effet, dans chacune de nos cellules il y a de l'ADN, de longs fils d'une sorte de code qui donne des ordres pour fabriquer les protéines de notre corps. Cet ADN est traduit dans le noyau des cellules en petits morceaux d'ARN. Ces derniers sortent du noyau et rentrent dans de petites « machines à protéines », les ribosomes, qui transforment le code des ARN en protéines. Chaque petit morceau d'ARN peut passer de nombreuses fois dans les ribosomes.

Or, on sait fabriquer en laboratoire des morceaux d'ARN qui codent pour telle ou telle protéine. **Les vaccins proposés ces derniers jours consistent donc à injecter de l'ARN codant pour des proté-**

**ines du coronavirus SARS-Cov2**, de façon à ce que nos cellules fabriquent elles-mêmes les petites protéines de la covid qui seront ensuite reconnues comme étrangères et provoqueront la fabrication d'anticorps.

L'avantage pour les laboratoires, c'est que cela évite de cultiver le virus en grande quantité – ce qui est délicat, long et coûte cher. Cependant, jusqu'ici les vaccins à ARN n'étaient pas autorisés chez l'homme par précaution, parce que l'on a peu de recul sur leurs conséquences à très long terme. On injecte déjà de l'ARN dans certaines maladies très rares et graves pour que le corps fabrique les protéines qui lui manquent, mais pas encore pour vacciner. Certaines personnes pensent donc qu'il vaut mieux attendre de ne pas être dans une situation d'urgence pour prendre cette décision.

D'autres laboratoires préparent des vaccins protidiques, plus « classiques » contre le coronavirus, mais leurs résultats ne sont pas encore publiés.

Voilà, vous savez tout. Continuons d'avancer, avec enthousiasme... et prudence ! ●

## Surveiller les eaux mondiales depuis Rennes !

Baptisés *BRO-II* et *BRO-III* (pour *Breizh-Recon-Orbiter*), ces deux nanosatellites de l'entreprise rennaise *Unseenlabs* ont été lancés pour venir en renfort à *BRO-I*, mis sur orbite à 550 km de la Terre en août 2019.

**U**nseenlabs est une PME rennaise, fondée par deux frères, Clément et Jonathan Galic. Mettant en avant le savoir-faire « *made in France* », dans un domaine où on ne l'attend pas forcément, ils emploient seize salariés et comptent des clients en France et à l'étranger : organisations chargées de l'action des États en mer, ministères de la pêche, marines nationales, etc., qui font appel à leur technologie secrète.

La mission de leurs satellites : lutter contre le terrorisme et la piraterie. Pour cela, ils recueillent la signature des bateaux en captant les ondes électromagnétiques qu'ils émettent. Leur savoir-faire unique permet d'identifier un bateau depuis l'es-

pace avec une précision d'un à cinq kilomètres. Ainsi, *BRO-I*, au large du Pérou a déjà repéré des dizaines de bateaux qui ont franchi les limites des zones de pêche.

Lancés depuis le pas de tir de la société *Rocket Lab*, sur la péninsule néozélandaise Mahia, ses deux petits frères, seront, d'ici 2024, rejoints par une « constellation » de 20 à 25 satellites, pour « construire de façon très précise la route des bateaux », dans toutes les mers et océans du monde, depuis la Bretagne ! ●





## La loi de 1905



La loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, qui pose les principes de la laïcité en France, est l'un des principes fondateurs de la République.

C'est aussi l'un des textes les plus sensibles de notre droit, au cœur des débats actuels sur la laïcité et l'islamisme.

La loi de 1905 proclame, en premier lieu, la liberté de conscience : « La République assure la liberté de conscience. » Elle a pour corollaire la liberté religieuse, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination entre les religions.

Elle pose, en second lieu, le principe de la séparation des Églises et de l'État : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » Jusqu'alors, l'État reconnaissait quatre cultes (catholique, réformé, luthérien, israélite) qui étaient organisés en service public du culte. L'État payait les ministres du culte (prêtres, rabbins, pasteurs) et participait à leur désignation ainsi qu'à la détermination des circonscriptions religieuses. Les autres cultes n'étaient pas reconnus.

La loi de 1905 met fin au régime des cultes reconnus : tous les cultes sont sur un pied d'égalité. En posant le principe de la non-reconnaissance, la loi n'institue pas une ignorance légale du fait religieux : elle met fin à l'opposition entre cultes reconnus et cultes non reconnus. Dit autrement, l'État n'ignore plus aucun culte.

La loi de 1905 organise l'exercice du culte dans un cadre associatif : elle crée le statut d'associations cultuelles. Ces dernières doivent avoir « exclusivement pour objet l'exercice d'un culte » et ne peuvent recevoir de subventions publiques. En revanche, elles peuvent disposer de financements privés : c'est dans ce contexte et afin d'assurer une meilleure transparence quant à l'origine des fonds

que la future loi prévoit de renforcer les contrôles sur les dons étrangers de plus de 10 000 €.

Les règles concernant le régime de propriété des édifices cultuels sont également redéfinies : tous les édifices catholiques existant en 1905 sont devenus propriété publique et mis à la disposition des fidèles et des ministres du culte. Quant aux édifices postérieurs à la loi de 1905, ils sont la propriété des associations cultuelles ou diocésaines qui les ont construits.

La loi de 1905 traite également de la police des cultes. Elle proscribit notamment la tenue de réunions politiques dans les locaux cultuels. Elle interdit, par ailleurs, « d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit », sauf dans les cimetières et les musées. Il s'agit d'affirmer la neutralité idéologique de l'État.

Avec la loi de 1905, un nouvel équilibre a ainsi été institué entre l'État, la société et les religions. Mais cet équilibre reste fragile et ne cesse d'être remis en question, notamment du fait de l'émergence de la religion musulmane, religion qui n'existait pas ou très peu sur le sol français en 1905. Les gouvernements successifs ont toujours renoncé à bouleverser son équilibre. Ainsi en est-il de la future loi confortant les principes républicains, dont l'objectif affiché est de renforcer la laïcité face aux tensions liées à l'islamisme et qui ne touchera qu'à la marge la fameuse loi portée par Aristide Briand. ●



« Nous voulons la messe ! »

« Nous voulons la messe ! » « Rendez-nous la messe ! » : ce sont les mêmes slogans qui ont été scandés à Bordeaux, Toulouse, Nice, Nantes, Angers et ailleurs ce dimanche 22 novembre.

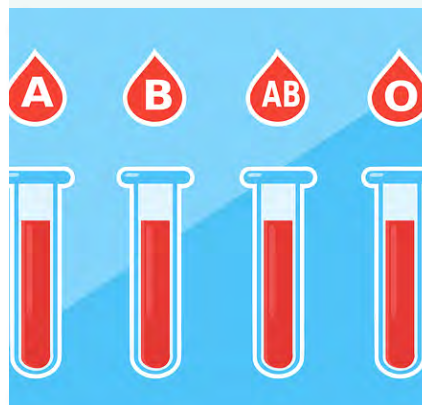
**D**ans toutes les grandes villes de France, pour la deuxième semaine consécutive, des centaines de catholiques ont demandé la reprise des messes dans les églises, interdites depuis le reconfinement.

C'est le 15 novembre que les premières manifestations demandant le retour des offices ont été organisées à l'initiative d'associations ou de paroissiens, afin de soutenir les évêques et des autres représentants de l'Église catholique, qui ont été reçus le lendemain, le 16 novembre, par le Premier ministre Jean Castex, pour proposer un protocole sanitaire très rigoureux afin de permettre la tenue des messes.

Ce dimanche, les appels à se réunir étaient plus insistants et les manifestations plus nombreuses, sur les parvis des églises, des cathédrales, dans l'attente de nouvelles mesures sanitaires qui devraient être annoncées d'ici la fin de la semaine. À Paris, c'est devant Saint-Sulpice que se sont réunis des fidèles, alors que le rassemblement n'avait pas été possible la semaine précédente, en raison d'une interdiction de la préfecture de police de Paris.

C'est en priant le chapelet, en chantant et dans le respect des gestes barrières que ces manifestants ont demandé à pouvoir retourner dans les églises. ●

Il y a **130** ans, le **22 novembre 1890** naissait à Lille le général de Gaulle. Il a été militaire, résistant et président pendant **11** ans. Décédé il y a **50** ans, le **9 novembre 1970**, le président Macron lui a particulièrement rendu hommage cette année.



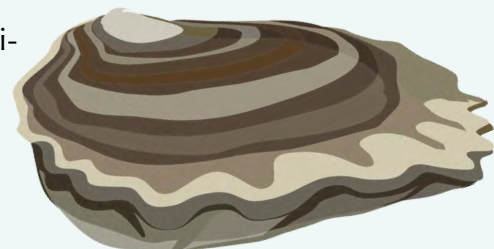
Seulement **43%** de la population connaît son groupe sanguin. Il existe **4** grands groupes **A, B, AB, O**. En France, Le groupe sanguin le plus courant est le groupe **A (45%)**, suivi des groupes **O (43%)**, **B (9%)**, et **AB (3%)**. Et toi, connais-tu le tien ?

En octobre, un ostréiculteur du Finistère découvre une

huître de **22 cm**

de long et **14 cm**

de large. « L'huître a dû tomber d'une poche, pense l'ostréiculteur. Elle est tombée dans la vase sans qu'on la relève et a dû rester là pendant **15 à 20 ans.** »



Après l'huître, la pomme ! La France vient de battre le record de la plus grosse pomme du monde. Cueillie en Picardie, elle pèse

**1,868 kg.**

Le précédent record était détenu par un Japonais pour une pomme de **1,849 kg.**





## Un message historique !

C'est une bien rare et curieuse découverte qu'a faite un couple alsacien, lors d'une balade dans un champ d'Ingersheim dans le Haut-Rhin : une petite capsule d'aluminium, protégeant un message, écrit sur une sorte de papier calque, en allemand, et dans un style gothique et donc difficilement compréhensible.

Les promeneurs ont confié leur trouvaille au musée du Linge à Orbey, dédié à la bataille qui a opposé Français et Allemands en 1915. C'est le conservateur du mémorial, Dominique Jardy, aidé par un ami allemand, qui a décrypté le message, vraisemblablement perdu par un pigeon voyageur. Selon lui, ce message est sans doute remonté à la surface avec le temps, comme cela est déjà arrivé avec des grenades ou des obus des deux conflits mondiaux.

Envoyé par un officier d'un régiment d'infanterie prussien à un supérieur du même régiment, les quelques lignes évoquent des manœuvres militaires allemandes entre Bischwihr et Ingersheim. La date, seule, pose encore problème : les spécialistes hésitent entre 1910 et 1916, deux dates où, dans tous les cas, l'Alsace était allemande. La région passe en effet sous domination allemande à partir du traité de Versailles de janvier 1871.

En attendant, le message sera conservé, avec soin, au musée du Linge d'Orbey, juste à côté d'un mannequin portant l'uniforme prussien du régiment de l'expéditeur de ce document datant de près de cent dix ans. ●

## Le grand retour du castor en Camargue !

C'est dans le parc naturel régional de Camargue, situé au bord de la Méditerranée, à l'intérieur du delta du Rhône, que des traces de castors ont été observées, dans un espace où il n'avait pas été vu depuis quarante ans ! La présence du rongeur semi-aquatique a ensuite été confirmée par un piège photo. Il s'agit là de castors d'Eurasie, l'un des plus gros rongeurs d'Europe et espèce protégée depuis 1968.

Espèce quasiment éteinte depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, à cause d'une chasse intensive pour sa chair et sa fourrure, les castors ne se trouvaient plus que dans le Gard, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Sa présence en Camargue est la preuve qu'il commence à recoloniser toute la France,

en remontant le Rhône.

Selon l'Office français de la biodiversité, le castor a trouvé ici, grâce à des opérations

de réintroduction, des conditions favorables à sa présence et à son installation : une eau douce, un faible courant, des berges boisées et une grande quiétude.

En plus d'être un très bon signe pour la survie de l'espèce, la présence de castors dans cette région est une excellente nouvelle pour la biodiversité de la région. ●







## Le beaujolais nouveau est arrivé

Il est une tradition à laquelle beaucoup de Français sont attachés : la sortie du beaujolais nouveau, chaque troisième semaine de novembre. Retour sur un très gros succès commercial.

### Un vin jeune au succès international

Le beaujolais est un vin jeune, c'est-à-dire qu'il ne vieillit pas plusieurs années dans des tonneaux. Il est produit au nord de Lyon dans une région dont il porte le nom. C'est un vin apprécié pour ses arômes fruités. Et il connaît un grand succès chaque année en France et à l'étranger, surtout au Japon et en Corée du Sud. Malheureusement, en cette année de covid, il n'y aura pas de dégustations dans les bars et restaurants et les ventes pourraient baisser de 25 %.

### Une filière agricole dynamique

La filière vinicole française, c'est-à-dire la production de vin, est très dynamique, comme le montre le beaujolais. Les vins français, réputés pour leur saveur, sont très appréciés dans le monde entier avec des noms qui font encore rêver : champagne, bordeaux ou bourgogne. La France est le second producteur mondial après l'Italie, le vin générant chaque année 13 milliards de ventes, faisant vivre 500 000 personnes. Sa qualité a beaucoup augmenté ces dernières années, la clientèle devenant plus exigeante.

### Des années à venir difficiles ?

La filière est inquiète pour les années à venir, pour trois raisons principales. La première vient de la crise économique liée à la pandémie, qui fait

baisser le pouvoir d'achat de nombreux consommateurs à travers le monde. La seconde raison vient de la concurrence d'autres vins venant de pays comme l'Australie, le Chili ou l'Italie. Enfin, certains consommateurs se détournent du vin, lui préférant des boissons plus alcoolisées, comme le gin, ou moins alcoolisées, comme la bière. Cependant, la France n'a pas dit son dernier mot et multiplie les campagnes de publicité pour maintenir ses ventes. ●

### Le savais-tu ?

Depuis 1951, tous les ans le troisième jeudi de novembre, est fêté dans le monde entier le beaujolais nouveau ! Ce vin est mis en bouteille immédiatement après la vinification, on appelle cela un vin primeur, c'est-à-dire issu des vendanges de l'année. C'est un vin fait à partir du cépage Gamay et qui présente des arômes de fruits rouges et de banane.



### En chiffres

**20 millions** de bouteilles vendues, dont **7 millions** au Japon  
**50 %** sont vendues à l'étranger  
**700** vigneron  
**- 25 %** cette année

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



## Nouvelles découvertes à Pompéi

Samedi 21 novembre dernier, le parc archéologique de Pompéi a annoncé une découverte très émouvante : deux nouveaux squelettes ont été exhumés, très bien conservés dans la position où la mort les a surpris en ce jour tragique de l'an 79. Ce jour où le Vésuve, volcan situé au sud de Naples, est entré en éruption et a détruit plusieurs villes romaines avant de les ensevelir pour quinze siècles.

Cette annonce fait suite à une série de récentes et magnifiques découvertes, notamment des fresques et mosaïques mises au jour. Résultats des nouvelles campagnes de fouilles initiées en 2018, ces splendeurs laissent imaginer ce qui reste encore à découvrir à Pompéi. En effet, **seul un tiers du site (qui s'étend sur 44 hectares) a pour l'instant été exploré !**

On pensait que le Vésuve avait ravagé Pompéi et Herculaneum en août 79. Mais la découverte il y a deux ans d'un graffiti sur un mur de la ville récemment déblayé a bouleversé cette idée : **l'inscription « XVI K NOV »** signifie « le 16<sup>e</sup> jour avant les calendes de novembre » (notre 17 octobre) et **prouve que l'éruption a eu lieu en automne**, ce que confirme d'autres indices comme des fruits de saison ainsi que des amphores utilisées après les vendanges.

On estime à 2 500 le nombre de personnes mortes à Pompéi ce jour-là, pour une population d'environ 12 000 habitants. Presque deux mille ans plus tard, ces victimes sont encore très émouvantes grâce à la technique d'injection au plâtre qui permet de mouler les corps, décomposés sous l'épais manteau de cendres qui les a ensevelis. De même, Pompéi est unique par **l'état exceptionnel**

de conservation de ses nombreuses fresques, mosaïques, sculptures et statues.

En effet, l'éruption fut un drame en trois actes : des pluies de pierres brûlantes détruisirent les toitures, puis des avalanches de cendres chaudes asphyxièrent les survivants, suivies de plusieurs nuées ardentes qui s'infiltrèrent partout et constituèrent un linceul haut de sept mètres à Pompéi... et de vingt mètres à Herculaneum !



Cette épaisseur préserva le site pendant mille cinq cents ans. Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que des ouvriers creusant un canal découvrirent des pièces et des statuettes antiques. Très vite, les fouilles anarchiques et les pillages firent place à une exploration organisée par les princes de l'époque jusqu'à ce que l'unification italienne en 1860 permette une organisation moderne des fouilles et de l'archivage des découvertes.

Finalement, **la tragédie de Pompéi a permis l'invention européenne de l'archéologie** et son organisation très rigoureuse (allant de la préparation des excavations aux relevés méticuleux des découvertes, à leur étude et à leur protection). Pompéi et ses trésors enfouis sont aussi à l'origine de la naissance des premiers musées en Europe. ●



Le président par intérim Francisco Sagasti le 21 novembre 2020

## Le Pérou dans la tourmente

Pays d'Amérique du Sud que vous connaissez sûrement grâce à la bande dessinée de Tintin *Le Temple du soleil*, le Pérou connaît une période difficile aux plans politique, économique et sanitaire.

### Trois présidents en dix jours !

Il est une malédiction au Pérou. Tous les présidents depuis trente ans sont poursuivis pour des affaires de corruption. Cela signifie qu'ils sont soupçonnés d'avoir secrètement accepté de l'argent de personnes, afin de les favoriser par des décisions injustes. Par exemple, je confie la construction de routes à une société qui n'est pas la moins chère, ni même la plus compétente pour les construire, mais qui me donne beaucoup d'argent en cachette.

Justement, un nouveau président avait été élu pour lutter contre cette corruption. Mais il a été destitué, c'est-à-dire forcé de partir, par des députés, eux-mêmes très corrompus... Les Péruviens ne s'y sont pas trompés et ont vite compris que les députés avaient fait partir ce président car il les menaçait. Les gens sont donc sortis dans la rue, surtout à Lima la capitale, pour manifester leur mécontentement et réclamer le départ de son successeur. La police a été dure, le bilan étant de deux morts chez les manifestants. Mais les Péruviens ont obtenu gain de cause et un troisième président a été désigné par les députés. Il doit organiser de nouvelles élections en avril.

### Un pays en crise

Comme nous le prévoyions au début de la crise du coronavirus, la pandémie a touché plus durement les pays pauvres d'Amérique du Sud. Le Pérou est ainsi le second pays le plus affecté au monde après la Belgique, avec 106 morts pour 100 000

habitants. Afin de freiner la pandémie, le gouvernement a décidé de confiner la population. Ce fut un désastre pour les plus pauvres qui travaillent dans le secteur dit « informel », celui des petits boulots mal payés et sans contrat de travail, ce qui signifie qu'ils n'ont pas d'aides quand ils sont au chômage. Des familles qui étaient enfin sorties de la pauvreté y sont retournées avec le confinement, ayant désormais du mal à se nourrir.

Le Pérou a donc de nombreux défis à relever ces prochains mois. Espérons qu'il saura rebondir. ●



### Le Pérou en chiffres

**Population**  
32 millions d'habitants.

**Capitale**

Lima (10 millions d'habitants).

**Religion**

catholiques (85 %), évangéliques (15 %).

**Productions**

argent (2<sup>e</sup> rang mondial), zinc et cuivre (3<sup>e</sup> rang mondial), or, gaz, pétrole et cocaïne (2<sup>e</sup> producteur mondial après la Colombie).

*Le président Trump dévoile un plan pour un accord de paix global entre Israël et les Palestiniens.*



## L'héritage Trump au Moyen-Orient

Le président américain, Donald Trump, défait aux dernières élections, veut profiter des derniers mois de son mandat pour renforcer ses acquis en politique étrangère au Moyen-Orient : mettre la pression sur l'Iran et ses alliés, inscrire dans le marbre le soutien apporté à la politique colonisatrice d'Israël.

### Pression maximale

L'objectif principal de l'administration Trump était d'empêcher la République islamique d'Iran d'acquiescer la bombe nucléaire et d'affaiblir le régime chiite, en place depuis 1979, et ses affidés dans la région, en particulier les milices en Irak, en Syrie et le Hezbollah libanais.

Refusant tout compromis avec l'Iran, Trump s'est retiré de l'accord sur le nucléaire de 2015 par lequel l'Iran s'engageait à ne pas fabriquer une bombe nucléaire en enrichissant son uranium et en construisant des centrifugeuses. En échange, ils desserraient la pression économique sur le pays et laissaient les entreprises étrangères y investir.

En outre, l'administration Trump a maintenu un embargo sur les armes et imposé une pression économique avec des sanctions pour toute entreprise utilisant le dollar et commerçant avec l'Iran. Elle a aussi décrété des sanctions ciblées sur les personnalités phares du régime, gelant leurs avoirs dans les banques américaines et leur interdisant de voyager aux États-Unis.

Enfin, l'acte le plus spectaculaire a été l'assassinat par drone en janvier dernier du général Qassem Soleimani, le coordinateur des actions de toutes les milices affiliées à l'Iran dans la région. Une politique de pression maximale qui vise à forcer

le régime à signer un accord plus favorable aux États-Unis.

Depuis 2017, les États-Unis ont renforcé leurs partenariats stratégiques avec les adversaires de l'Iran, à savoir les monarchies pétrolières sunnites et Israël.

### Soutien inconditionnel à la colonisation israélienne

Les derniers mois ont été marqués par une vague d'accords de paix, fortement encouragés par Washington, entre Israël et des pays arabes – Émirats arabes unis, Bahreïn et Soudan – qui ont renoncé à la cause palestinienne.

Pour l'État hébreu, les États-Unis ont reconnu la souveraineté israélienne sur des territoires occupés depuis 1967, Jérusalem-Est, le plateau du Golan et des colonies en Cisjordanie, faisant fi du droit international qui interdit la colonisation de territoires pris par la force.

La semaine dernière, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, s'est rendu dans ces territoires et a annoncé l'exportation des produits des colonies sous l'étiquette d'« Israël », une manière d'enraciner le soutien inconditionnel de Washington à la politique expansionniste de Tel Aviv. Des acquis sur lesquels le président élu, Joe Biden, a dit qu'il ne reviendrait pas. ●



## L'Éthiopie sous tension

Un an après que son Premier ministre a reçu le prix Nobel de la paix, l'Éthiopie est en guerre à l'intérieur de ses frontières. Retour sur la genèse de ce conflit et les répercussions – en particulier humanitaires – que cela pourrait avoir dans ce pays.

**E**n avril 2018, Abiy Ahmed est nommé Premier ministre de l'Éthiopie : il est le premier homme politique de l'ethnie oromo à occuper cette fonction, alors que les élites originaires de la région du Tigré (représentant 6 % de la population, au nord du pays) dominent la scène politique depuis trente ans.

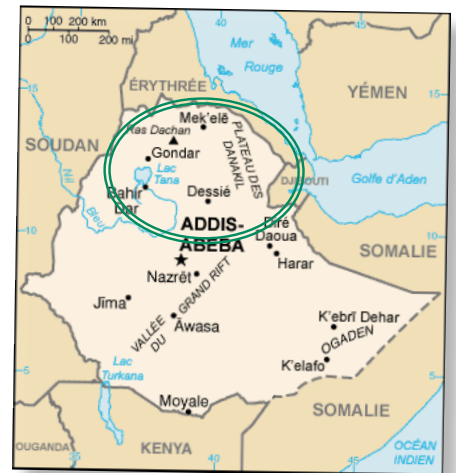
Dans les mois qui suivent, il prend rapidement des décisions qui sont interprétées comme des offenses directes contre le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) : il limoge tout d'abord deux hauts cadres issus de ce parti, dont le chef d'état-major général de l'armée, avant de **signer à Asmara en septembre 2018 la paix avec l'Érythrée**, pays voisin et ennemi héréditaire. Ce second fait lui vaut le prix Nobel mais renforce l'idée qu'il veut mettre le Tigré à l'écart. Le parti tigréen bascule dans l'opposition.

L'organisation en septembre 2020 d'élections régionales dans le Tigré, contre l'avis de la capitale Addis Abeba, et dont le TPLF sort vainqueur, puis l'attaque d'une base militaire sont des exemples clairs de **la détermination régionaliste du Tigré contre la volonté unificatrice du Premier ministre Abiy Ahmed**. Tout est dès lors réuni pour basculer dans un conflit armé, scénario inenvisageable il y a quelques mois.

Dans cette région déjà instable et enclavée, il est compliqué de se faire une idée précise du bilan

humain actuel, les victoires revendiquées par chaque camp étant difficilement vérifiables. Mais **tout ceci pourrait surtout avoir des conséquences**

**humanitaires dramatiques** : un flux quasi ininterrompu de réfugiés transite déjà vers le Soudan depuis le début du conflit. Cela pourrait aussi entraîner la propagation du conflit à d'autres régions (déjà régulièrement en proie à des violences intercommunautaires) voire à la Corne de l'Afrique<sup>1</sup>, en commençant par remettre en cause l'accord de paix difficilement obtenu avec l'Érythrée. ●



### Pour y voir plus clair

**1975-1991** : Le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) mène la lutte contre le gouvernement de Mengistu Haïlé Mariam.

**1991-2018** : Le TPLF occupe la scène politique jusqu'à l'élection du Premier ministre Abiy Ahmed.

**2019** : Le TPLF refuse la fusion de la coalition gouvernementale décidée par Abiy Ahmed.

**Novembre 2020** : déclenchement d'une offensive militaire contre le Tigré car Abiy Ahmed accuse le TPLF d'avoir attaqué des bases de l'armée fédérale.

1. Nom donné à la pointe est de l'Afrique, incluant en particulier l'Éthiopie, Djibouti et l'Érythrée.



## Lettre d'Amérique

Cher lecteur,

Après ces premiers mois aux États-Unis, je voudrais partager avec toi quelques-unes de mes découvertes. Ainsi, tu te feras une meilleure idée de la vie que je mène ici ! Ce qui m'a frappé de prime abord, c'est la démesure. Cela semble banal de le dire, mais ici tout est plus grand que chez nous. Les routes sont plus larges, car l'espace n'est pas un problème ici. Nous avons, par exemple, roulé quinze heures d'affilée sur la même route pour rejoindre la Floride depuis Washington ! (Il faut dire que je n'avais pas regardé l'échelle de la carte.)

Les fours des maisons aussi sont immenses pour pouvoir y faire cuire la traditionnelle dinde de Thanksgiving ! Les voitures ont de plus gros moteurs, car l'essence coûte beaucoup moins cher grâce aux nombreuses réserves du pays et à ses accords avec l'Arabie saoudite. Les gens eux-mêmes sont plus grands et souvent plus gros. Il faut dire que ce qu'ils mangent n'est pas très équilibré et qu'ils ne prennent que rarement de vrais repas, puisqu'ils préfèrent « snacker »...

Après cette première impression, j'ai été frappé par l'amour que les Américains portent à leur pays. Le « Stars and Stripes » est visible partout et la rhétorique patriotique omniprésente. Ils promeuvent ainsi l'industrie américaine, le mode de vie américain, le système américain. Sûrs de la force de leurs valeurs, ils soutiennent leurs forces armées, qu'ils ne manquent pas de remercier pour leur travail dès qu'ils en ont l'occasion. Attachés à montrer le meilleur de leur pays, tous nos correspondants se montrent particulièrement prévenants et aimables. J'ai demandé un renseignement à un vendeur et celui-ci m'a accompagné pendant presque toute ma visite, en s'assurant que j'avais bien trouvé tout ce que je cherchais ! Même au téléphone, les standardistes prennent le temps de demander : « How is your day so far ? » !

La jeunesse du pays m'a beaucoup surpris. Nous qui vivons dans un pays chargé d'histoire, nous n'avons pas toujours conscience des trésors qui nous entourent. La moindre de nos cathédrales a plus de trois cents ans. Là-bas, presque rien n'existe d'avant 1800. Les États-Unis qui se sont construits contre les peuples indiens (les « Native Americans ») ne s'attachent pas vraiment à développer cette face de leur histoire. Toutes les occasions sont donc bonnes pour poser des stèles et créer de l'histoire américaine à partir de petits événements. En comparaison, les traces visibles des hommes préhistoriques à Lascaux, l'histoire de nos ancêtres les Gaulois et la succession des rois de France offre une richesse incomparable qu'ils nous envient.

Mon périple se poursuit et je ne manquerai pas de te partager mes impressions dans une prochaine lettre, « God bless you ! » (parce que c'est aussi un peuple très fervent)



## Mercedes, leader de la Formule 1

Depuis quelques années, le groupe allemand Mercedes est devenu intouchable dans le monde de la Formule 1.

**A** lors que son retour en F1 en tant que constructeur ne remonte qu'à 2010, l'écurie allemande a en effet rapidement gravi les échelons, pour imposer sa domination à partir de 2014. Sacré champion du monde des constructeurs pour la septième fois en 2020, un record, devant le géant Ferrari

qui ne compte que six titres, Mercedes a vu son *leadership* se confirmer avec Lewis Hamilton, le 15 novembre dernier. En décrochant lui aussi son septième titre mondial au Grand Prix de Turquie, le pilote britannique de trente-cinq ans se fait ainsi l'ambassadeur d'un retour fracassant de Mercedes dans la course. ●

### Les cent ans de la FFA

Ce 20 novembre, la fédération française d'Athlétisme fêtait ses cent ans.

À cette occasion, elle propose à ses fans, sur les réseaux sociaux, d'élire l'athlète du centenaire. Un bon moyen de rendre hommage à nos héros sportifs, tout en revenant sur cent ans d'histoire. Trente-deux légendes de l'athlétisme français sur la ligne de départ et, à l'arrivée, le vainqueur choisi par le public : à vos votes !

### Nouveau record pour le football freestyle

Le 14 novembre 2020, Melody Donchet entrait dans la légende du football freestyle. Sacrée pour

la quatrième fois championne du monde, elle réalise une performance historique : aucun sportif n'a auparavant réussi à remporter autant de fois ce titre. Le football freestyle est une discipline libre dont l'accessoire est un ballon de foot, qui mêle acrobatie, jonglage et gymnastique. En raison du coronavirus, cette finale 2020 du Red Bull Street Style s'est déroulée par vidéo, en live, à travers le monde.



### Des nouvelles du Vendée Globe

Il y a quinze jours, les trente-trois participants se sont lancés dans la neuvième édition du Vendée Globe. Jérémie Beyou, pourtant favori de la course, a été obligé, à la suite de plusieurs avaries sur son bateau, de quitter la course dès le 10 novembre.

De retour aux Sables-d'Olonne, il a décidé de se relancer dans l'aventure :

le 17 novembre, il a quitté, pour la seconde fois, le littoral vendéen pour reprendre la course.

Bien loin de là, le Britannique Alex Thomson et Thomas Ruyant sont en pleine bagarre pour la tête de la course : Thomson, le premier à pénétrer dans l'hémisphère sud ce 20 novembre, s'est vu rattrapé par le Français dès le 21 et est victime d'une avarie le 22. Une première victoire étrangère sur le Vendée Globe donnerait-elle enfin, comme le souhaitent certains, une dimension internationale à la course ? ●



## Au plus vite ou au plus court ?

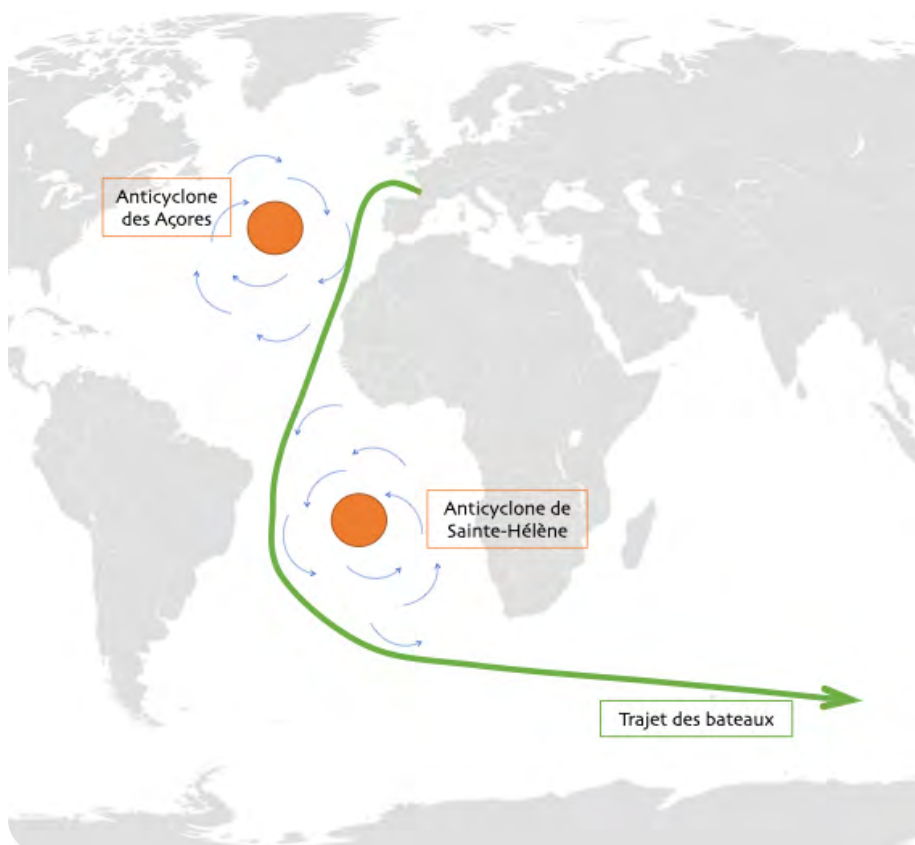
Le *Vendée Globe*, cette course à la voile autour du monde, a débuté il y a quelques jours. Trente-trois bateaux et autant de skippers solitaires ont pris le départ de cette aventure et vont essayer de boucler le tour du globe au plus vite.

En regardant leur parcours, on ne peut que s'étonner : pourquoi ne pas aller au plus court vers le sud de l'Afrique au lieu de raser la côte brésilienne ? Deux raisons principales à cela : les vents dominants sur le trajet et la façon dont les bateaux sont conçus.

Commençons par les bateaux : quand on navigue à la voile, progresser dans la direction du vent n'est pas impossible mais prend beaucoup de temps et d'efforts. En revanche, se laisser pousser par le vent est beaucoup plus rapide ! D'autant que les bateaux du *Vendée Globe* sont spécifiquement conçus pour atteindre des vitesses très élevées dans ces conditions : cela

n'a plus de secret pour vous depuis *Actuailes* n° 64. L'objectif des skippers est donc de chercher la route qui leur permettra d'avoir le vent le plus favorable possible.

Car, quand on traverse un océan, le vent ne souffle pas toujours dans la même direction ni à la même vitesse ! Très simplement, on remarque que le vent tourne autour de zones particulières, appelées anticyclones. Dans l'océan atlantique, il y a deux anticyclones : celui des Açores, positionné au large de l'Europe, et celui de Sainte-Hélène, positionné au sud de l'Afrique, proche de la fameuse île où fut exilé Napoléon. Et, phénomène intéressant, les vents tournent



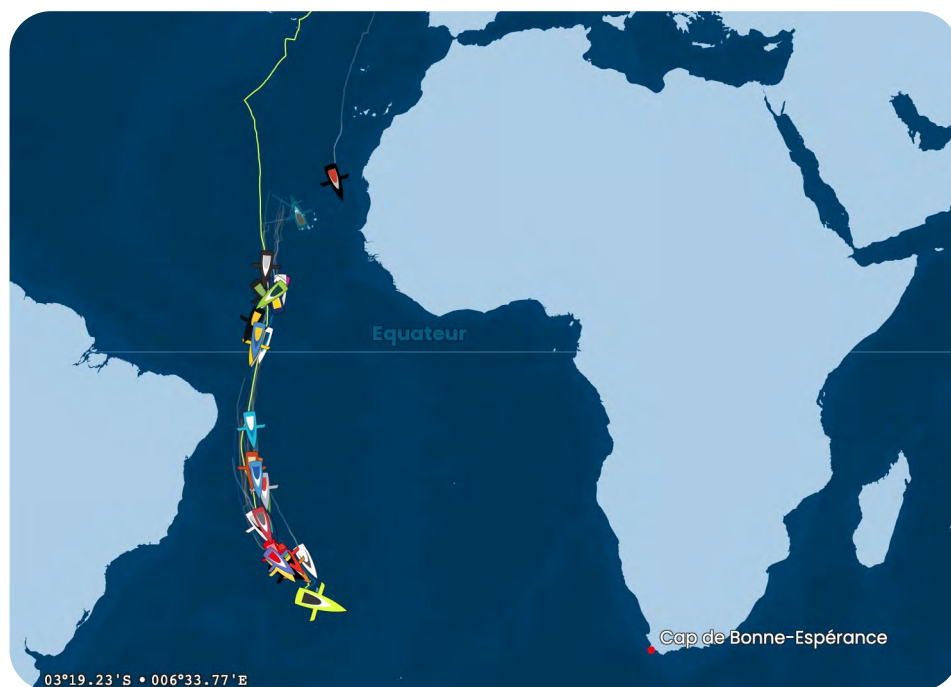


dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère Nord, alors qu'ils tournent dans le sens inverse dans l'hémisphère Sud !

Regardez maintenant la carte : vous voyez que, pour aller vers le sud avec des vents porteurs, le moyen le plus simple est bien de passer au ras de l'Afrique tant qu'on est dans l'hémisphère Nord, puis partir au large du Brésil pour retrouver des vents dans la bonne direction pour revenir vers le cap de Bonne-Espérance ! Si on passe trop près de l'Afrique, les vents sont contraires ; si on passe en plein milieu de l'océan, on risque de traverser l'anticyclone, donc de se retrouver sans vent...

Les *skippers* sont aidés aujourd'hui par les stations météorologiques qui leur fournissent des cartes des vents pour leur zone. Cela leur permet d'optimiser la route à prendre, puis d'adapter le réglage de leurs voiles aux vents qu'ils rencontrent... Et de recommen-

cer sans cesse pour être toujours le plus rapide. Le tout dans un espace très limité avec, sans cesse, du bruit et de l'eau. On est loin d'une croisière reposante ! ●



## ACTUAILES a besoin de vous...

**Actuailes** est un **bimensuel d'actualités gratuit pour les 10-15 ans**. Nous avons besoin de votre aide pour continuer à offrir cet abonnement en ligne gratuitement, fruit du travail de nos trente-cinq bénévoles. Grâce à votre soutien matériel, nous pouvons financer le site **Actuailes.fr** et le développement du journal dans les établissements scolaires. Ainsi vous contribuez à faire grandir et connaître **Actuailes**.

### Je fais un don pour soutenir le projet.

**50€** (ex : - 33 € coût réel 17€)

**200€** (ex : - 132 € coût réel 68 €)

**100€** (ex : - 66 € coût réel 34 €)

**Autre :** .....

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

.....

CP\* : ..... Ville\* : .....

E-mail : .....

Tél. : .....

### 66 % DE RÉDUCTION FISCALE

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons au fonds de dotation de l'association Marcel-Callo qui verse l'intégralité de votre don à **Actuailes**.

\* Données obligatoires, nécessaires à l'établissement et l'envoi de votre reçu fiscal



1. Libellez votre chèque à l'ordre de « **AMC** »
2. Remplissez ce coupon
3. Envoyez le tout à **Association Marcel-Callo/Actuailes**  
118, avenue Reine-Jeanne  
83300 Draguignan

**Merci !**

Conformément à la loi informatique et libertés (CNIL) du 6 janvier 1978 et pour mettre en œuvre les prescriptions du règlement européen 2016/679, règlement général de protection des données personnelles (RGPD), l'association Marcel-Callo (AMC), conserve vos données dans les conditions suivantes :

- ces données ne sont pas dématérialisées dans un ordinateur ;
- elles sont conservées pour la durée nécessaire à un contrôle fiscal, soit quatre ans, puis détruites ;
- elles ne sont transmises qu'à l'association Actuailes qui ne les utilisera à des fins d'appel au don que si vous l'y autorisez formellement.

J'autorise Actuailes à utiliser mes données personnelles inscrites sur ce bulletin :

- vous pouvez exercer vos droits relatifs à ces données (accès, rectification, opposition, effacement, portabilité, limitation en adressant votre requête par mail (contact.amc83@gmail.com) ou par courrier.



## Le Caucase en guerre

Le 10 novembre, un cessez-le feu a été conclu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sous l'égide de la Russie. Un cessez-le feu est un accord concernant l'arrêt officiel des combats entre deux belligérants. Il y a donc une guerre dans le Caucase ?

**L**e Caucase est une région montagneuse qui sépare la mer Noire de la mer Caspienne. Au Nord se trouve la Russie (et d'autres pays dépendants de la Fédération de Russie, tels que la Tchétchénie), au sud, trois pays : Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan. Au sud de ces trois pays se trouvent l'Iran et la Turquie. Le Caucase est souvent considéré comme la zone limite entre Europe et Asie. Du point de vue religieux, c'est aussi la zone frontière entre le monde chrétien (Russie, Géorgie, Arménie) et le monde musulman (Azerbaïdjan, Turquie, Iran).

La République d'Artsakh est une enclave arménienne à l'intérieur d'un autre pays, l'Azerbaïdjan. L'Artsakh (ou Haut-Karabakh) est une ancienne province de la grande Arménie, beaucoup plus vaste que l'Arménie actuelle et qui s'étendait loin à l'Ouest dans l'actuelle Turquie. L'Artsakh se situe à l'est de l'Arménie, sur le territoire de l'Azerbaïdjan.

L'Arménie, dont le roi se convertit au début du IV<sup>e</sup> siècle, est probablement le plus ancien état chrétien du monde. L'Azerbaïdjan est devenu indépendant en 1918. Cette république a connu bien des vicissitudes : envahie par l'Armée rouge en 1920, elle reprend son indépendance à la dissolution de l'URSS en 1991. Sa population, les Azéris, est majoritairement musulmane chiite, comme son voisin iranien. Le Haut-Karabakh, majoritairement peuplé d'Arméniens (et d'Azéris) a aussi

proclamé son indépendance dès 1988. Depuis, ce territoire, historiquement arménien, majoritairement peuplé d'Arméniens, situé à l'intérieur de l'Azerbaïdjan, est en conflit récurrent avec ce dernier. La situation paraît inextricable.

Le 27 septembre, après des mois de provocations réciproques, l'Azerbaïdjan bombarde la capitale de l'Artsakh. La population arménienne prend les armes pour défendre ce territoire. Toute la zone s'enflamme. Le rapport des forces est très inégal : l'Azerbaïdjan compte dix millions d'habitants, l'Artsakh 150 000. On parle de 1 500 combattants arméniens tombés en quelques semaines. Il y en eut sans doute beaucoup plus. Selon les conditions du cessez-le-feu, la République d'Artsakh perd une grande partie de son territoire et de nombreux Arméniens devront quitter leurs terres.

Honneur à tous les Arméniens tombés les armes à la main pour défendre leur terre, leur montagne, leurs monastères ! Ils ont écrit en lettres de sang un nouveau et glorieux chapitre au livre de la résistance et de la foi.

Un siècle après le génocide (1,3 million de morts en 1915-1916), perpétré par le gouvernement Jeunes-Turcs, l'Arménie est à nouveau dans la tourmente... Comme les autres chrétientés du monde oriental qui souffrent de la guerre ou de l'oppression (en Irak, en Syrie, au Liban ou en Égypte), les Arméniens ont besoin de notre soutien et de nos prières. ●



## Création du poste d'inspecteur général des Monuments historiques



Mon cher Grégoire,

Nous parlions des chemins de Compostelle l'autre jour. Une des superbes étapes de ce chemin en France est l'abbaye de Moissac. C'est l'un des plus beaux ensembles architecturaux français. Elle a failli être détruite en 1830, puis en 1850 au moment de la construction des chemins de fer ! Il faut savoir qu'au XIX<sup>e</sup> siècle tout ce qui avait trait à l'Ancien Régime ou qui paraissait vieux ou trop monarchique était en passe d'être détruit.

Je vais t'expliquer qui l'a sauvée des destructions post-révolutionnaires. Le 25 novembre 1830 était créé le poste d'inspecteur général des Monuments historiques. Celui qui est à ce poste a la charge de l'Histoire de France, à travers ses monuments et son art !

Le premier inspecteur général fut **Ludovic Vitet**. À ce poste, il sillonna la France pour établir des catalogues d'œuvres d'art. Il créa la commission des Monuments historiques, chargée d'attribuer des subventions pour la restauration des monuments. Il écrivit un rapport sur les monuments historiques en 1831 à l'issue de sa première tournée dans le nord de la France. Il parle de beaucoup de sujets, car il s'occupait non seulement des monuments mais aussi des musées, des bibliothèques, des archives et des écoles d'enseignement artistique.

Victor Hugo aussi, à cette époque, s'insurge de la destruction de l'ancienne France et de ses monuments. Le rapport de Vitet fut utilisé par ce grand poète pour écrire un texte intitulé : **Guerre aux démolisseurs** publiée en 1832. Vitet, lui, continua son œuvre. Il réalisa deux autres tournées, l'une vers la Bourgogne, le Lyonnais et le Puy en 1831. L'autre se fit vers le Sud-Ouest en 1833 et lui donna l'occasion de sauver le cloître de cette magnifique abbaye de Moissac.

Changeant de poste, il laissa sa place à Prosper Mérimée. Ils lancèrent ensemble de nombreuses initiatives pour sauver nos beaux monuments. Ludovic Vitet mourut à Paris, il est enterré dans le cimetière de Montmartre. Je n'ai pas la liste de tous les inspecteurs généraux des Monuments historiques. La trouverais-tu ? Grâce à eux, notre France est restée belle. Quant à l'abbaye, nous la visiterons ensemble quand tu descendras me voir en décembre !

Affectueusement,

Tante Cécile

# Le Bénédicité

Jean-Siméon  
Chardin (1699-1779)

## Carte d'identité de l'œuvre

**Date :** 1740

**Technique :**  
huile sur toile

**Taille :** 49 x 38 cm

**Lieu d'exposition :**  
Musée du Louvre

Le sujet pourrait sembler banal : une mère autour d'une table avec ses enfants. Mais, à bien observer, la banalité n'est qu'apparente. Ce tableau nous dit tant de choses !



Les enfants, bien appliqués, disent leur bénédicité avant de prendre leur repas et la maman, penchée vers ses petits, est présentée dans sa responsabilité d'éducatrice. C'est elle qui apprend les gestes, les bonnes attitudes, ici les mains jointes accompagnant la prière. L'éducation donnée aux enfants semble ici pleine d'amour. Le jeu des regards, comme le mouvement de la mère, en disent long sur la tendresse échangée entre les trois personnages.



Nous sommes en présence d'une famille bourgeoise, ni très riche, ni très pauvre. L'intérieur est sobre et bien tenu, la nappe blanche, d'une propreté méticuleuse. Les vêtements, simples mais joliment ajustés, sans aucun accroc, montrent le soin apporté dans la famille à la manière dont chacun est habillé, dignement, mais sans

ostentation. La mère en robe noire, caraco brun et tablier bleu, les enfants en robe claire. De jolis bonnets complètent l'habillement. On est loin des richesses de la cour, mais c'est dans chaque famille que se construit un pays, hier comme aujourd'hui, dans l'attention à l'éducation, dans les tâches et les mots répétés chaque jour pour faire grandir les enfants. C'est peut-être ce qui est à retenir de l'œuvre de Chardin, qui donne à cet épisode ordinaire une dimension universelle.

Les objets représentés nous aident à entrer dans l'intimité de cette famille : les deux fauteuils confortables tapissés d'un tissu à rayures, le fauteuil paillé du plus jeune, qui y a accroché un petit tambour. Avec la flûte laissée par terre, c'est peut-être le seul signe de bruit du tableau, tellement silencieux. En arrière-plan,

un plat et un pichet d'étain posés sur un bahut, des ustensiles de cuisine au mur font comme une nature morte. Une lumière tamisée éclaire doucement la scène et laisse sur la nappe l'ombre du couvert en équilibre au bord de la table. La soupière vient d'être posée, la mère de famille commence



le service. Geste simple de la vie quotidienne. Tout est à sa place.

Le succès de l'œuvre lors de son exposition décida Chardin à l'offrir au roi Louis XIV. ●

## Concours de crèches

Décembre approche et le traditionnel concours de crèches d'**Actuailes** est de retour ! Nous sommes persuadés que, cette année, vous allez avoir tout le temps nécessaire pour faire une superbe crèche ! Pour participer, envoyez votre photo (une seule !) à l'adresse suivante :



**concours@actuailes.fr**  
avant le 31 décembre

L'ensemble des photos sera publié sur la page Facebook d'Actuailes. Vous pourrez alors voter et faire voter pour votre crèche préférée ! Comme d'habitude, les auteurs des crèches qui auront récolté le plus de « j'aime » seront récompensés. Toute l'équipe d'**Actuailes** se mobilise pour vous trouver une surprise à la hauteur de la beauté de vos crèches !

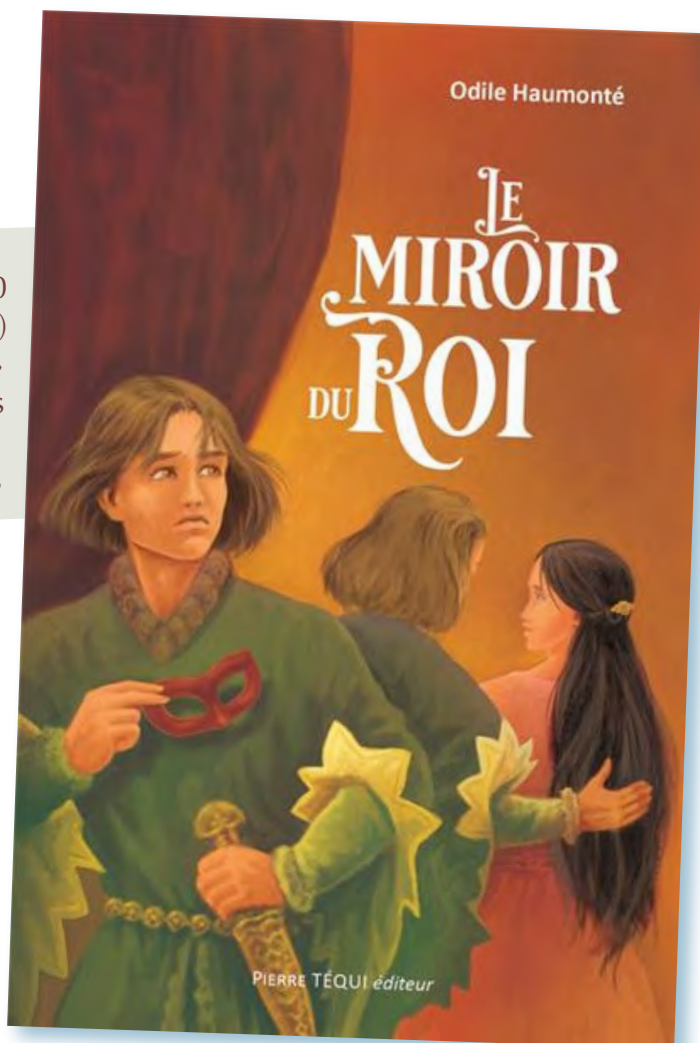


# Le Miroir du roi

## Odile Haumonté

Téqui, 2020  
(première édition 2005)  
collection « Défi »  
244 pages, 14,90 euros  
À partir de 12 ans,  
pour garçons et filles

« Sur la grand-place, on trouvait dans les échoppes des tissus, des couteaux, des sabots, des souliers, des chaussures à long bout pointu et relevé appelées poulaines, du poisson, des quartiers de viande fraîche, des volailles vivantes et le sel indispensable à la conservation des aliments. Des commerçants de Venise vendaient des épices et de la soie, des Flamands proposaient des draps, les marchands allemands des fourrures. »



**A**u royaume d'Aléthéia, en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle, la reine vient de donner naissance à des jumeaux. Un seul pourra survivre, en vertu d'une loi fondamentale du royaume qui condamne l'un d'eux à disparaître afin d'éviter de futurs duels de succession. Ils sont si attendrissants, blottis dans les bras de leur mère, la belle reine Blanche...

Aventures, secrets et attentats ne font que commencer, à la veille de la guerre de Cent ans et de la Grande Peste.

Les personnages de ce roman incarnent la fidélité, l'affection fraternelle, l'amitié et le courage. Par le talent de l'auteur, ils suscitent l'intérêt et la sympathie du lecteur qui ne lâche son livre qu'à la dernière ligne, ayant respiré une atmosphère joyeuse, tonique et imprégnée de vertus chevaleresques.

Odile Haumonté décrit certaines scènes comme des tableaux qui convoquent les cinq sens. Voilà de quoi nourrir l'esprit d'images médiévales fourmillant de détails. ●



Retrouvez ces livres ainsi qu'une large sélection pour la jeunesse sur le site [www.123loisirs.com](http://www.123loisirs.com)

**Actuailes : [www.actuailes.fr](http://www.actuailes.fr)**

**Directrice de la rédaction :** Gaëlle Jordanow – **Contact :** [contact@actuailes.fr](mailto:contact@actuailes.fr)

**Communication et partenariat :** Pierre-Henri Aubry [communication@actuailes.fr](mailto:communication@actuailes.fr)

**Réalisation :** Camille Cassan – **Secrétariat de rédaction :** Alix de Marcillac

**Site internet :** [website-modern.fr](http://website-modern.fr) – [dons@actuailes.fr](mailto:dons@actuailes.fr)





## Le Défi du champion

Sorti en avril 2019 en Italie, *Il Campione* est un exemple de la comédie italienne, héritière de la *Commedia dell'Arte*, composée de personnages un peu caricaturaux de prime abord, de farces, de rires, de cris, de larmes, de bon sens et surtout de beaucoup d'humour !

**C**hristian est footballeur, il n'a que vingt ans mais il est déjà mondialement connu et gagne des millions. Entouré par une multitude de parasites qui exploitent sa générosité, adulé par ses fans, choyé par les cadres du club qui voient en lui un bon investissement, il n'y a guère que sur le terrain qu'il peut trouver des frustrations auxquelles il a tendance à réagir violemment... Mais le patron du club, se lassant de ses extravagances, l'écarte du terrain et embauche Valerio, un enseignant, pour qu'il puisse passer *la maturità*, le bac italien.

C'est un peu un *feelgood movie*, ces films où tout finit bien avec de beaux sentiments, mais ce n'est pas un mélo. Au contraire, c'est une vision assez lucide du monde du football, qui pourrait être celui du cinéma, de la chanson ou de la mode : des jeunes gens propulsés au sommet du monde mais mal entourés... de quoi perdre ses repères ! Et le chemin n'est pas facile pour cet enfant gâté avec ce professeur qui ne connaît rien au foot, chose pratiquement improbable en Italie ! Ces deux personnages contraires vont évidemment se rejoindre avec beaucoup de tendresse, chacun dans sa gestuelle et sa façon de parler (VO impérative), chacun avec son vécu et son avenir.

Filmé dans le centre d'entraînement de l'A.S. Roma, ce premier film de Leonardo D'Agostini est à voir en famille avec toutefois cet avertissement : le langage fleuri du football n'est pas pour toutes les oreilles !

Avant de réaliser ce premier film, D'Agostini était monteur. Si le réalisateur d'un film est le chef d'orchestre qui a l'idée et la

vision d'ensemble de son œuvre, il est toujours accompagné d'un monteur (ou il monte lui-même son film). Ce métier méconnu est pourtant essentiel : il s'agit de trier parmi tous les plans et séquences tournés. Après les avoir souvent coupés, il faut les assembler en respectant le scénario, sa structure narrative – les scènes pouvant être filmées dans le désordre – et son rythme.

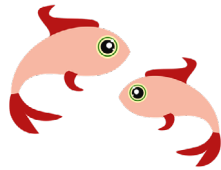
Les raccords se font aujourd'hui à l'image près et ont remplacé les fondus. Il faut ensuite accorder le son et les éventuels doublages. Quelques astuces comme le *split screen* (plusieurs images à l'écran) ou le *jump cut* (une même séquence est coupée plusieurs fois puis assemblée) permettent d'accélérer l'action. Les scènes de combats, de courses poursuites ou de match de foot permettent au monteur de faire preuve de sa virtuosité : une scène de deux minutes est parfois issue d'une vingtaine d'heures de *rushes* (image et son captés) ! ●



# Blagues

Que se passe-t-il quand deux poissons s'énervent ?

Le thon monte



Que faites-vous pour le déjeuner ? demande une dame à une voisine.

- Du canard à l'orange.
- Oh ! votre mari va se régaler !
- Je l'espère parce que, comme je n'ai pas trouvé d'oranges, j'ai pris des pommes à la place. Et, pour que ça aille bien avec, j'ai remplacé le canard par du boudin.



Un western est en tournage dans le désert. Un jour, un vieil Indien vient voir le réalisateur et lui dit :  
 - *Demain, pluie.*  
 Le réalisateur se marre. Le lendemain, il pleut. Une semaine plus tard, l'Indien revient et dit au réalisateur :  
 - *Demain, orage.*  
 Le réalisateur s'inquiète mais n'y croit pas. Le lendemain, un impressionnant orage s'abat sur le désert.  
 - *Cet Indien est incroyable, s'exclame le réalisateur !*  
 Il demande à sa secrétaire de louer les services du vieil Indien pour prédire le temps. Pourtant, après de fructueuses prédictions, le vieil Indien ne se montre plus pendant deux

Un chaton tombe dans un pot de peinture. De quelle couleur en ressort-il ?



Châtain (chat teint)

Pourquoi les vaches ne parlent-elles pas ?



« la ferme »  
 Parce qu'il y a un panneau devant elles où il est écrit

Sur une route, un escargot voit passer une limace et dit :  
 - Oh, la belle décapotable !



La maîtresse demande :  
 - Par quelle lettre commence hier ?  
 Paul lève la main :  
 - Par un d, madame.  
 - Tu fais commencer hier par un d ? s'étonne la maîtresse.  
 - Oui, hier, c'était dimanche, répond Paul.

Mes montures ne mangent jamais. Elles ne boivent jamais non plus. Leurs verres sont impossibles à remplir et les branches auxquelles elles sont accrochées n'ont pas de feuilles. De quoi s'agit-il ?

De mes lunettes

semaines. Finalement, le réalisateur envoie quelqu'un le chercher.  
 - *Je dois tourner la scène principale du film demain,* dit le réalisateur, *et je dépends pleinement de vous. Alors, s'il vous plaît, dites-moi quel temps il va faire demain.*  
 L'Indien hausse les épaules et répond :  
 - *Je ne sais pas, ma radio est cassée...*



## Pourquoi dit-on « se brûler les ailes » ?

Cette expression signifie que l'on perd un important avantage en dépassant ses limites ou que l'on dépasse les limites pour le regretter ensuite.

Cette expression puise ses origines dans la mythologie grecque. Selon la légende, Dédale (le créateur du labyrinthe du Minotaure) et son fils Icare furent enfermés par le roi de Crète dans le fameux labyrinthe, dont la sortie étaient méticuleusement gardées. Dédale pour s'enfuir confectionna des ailes pour son fils et pour lui. Il les colla avec de la cire. Avant de s'envoler, il dit à son fils : « Surtout ne vole pas trop près du soleil, tes ailes vont fondre. » Icare n'écouta pas son père et vola trop près du soleil. Ses ailes fondirent, il tomba dans le vide et se noya dans la mer qu'on appelle désormais « Icarienne ». Ainsi, en dépassant les limites, Icare a brûlé ses ailes... d'où l'expression « se brûler les ailes ».

